

**La Petite Charte de notre Association**

## A LIRE ENTIEREMENT

## A retourner complétée, par mail *(téléchargez le document sur votre bureau, complétez et enregistrez-le puis envoyez-le par mail)* à : [christine.delmas-jourdier@art-miss.org](mailto:christine.delmas-jourdier@art-miss.org)

Afin de simplifier le déroulement de nos différentes rencontres, voici quelques règles d’organisation à respecter :

* Merci de répondre aux invitations aux conférences ou évènements, **que vous veniez ou non,** en utilisant le site internet. En effet, nous avons impérativement besoin de votre réponse pour organiser le cocktail,
* Date limite des réponses : **9** **jours** **avant la soirée**, (envoi des invitations par mail environ 15 jours avant la soirée),
* Afin d’éviter toute relance, merci d’effectuer **le règlement** avant votre venue *(lorsque votre règlement est validé, vous recevez un mail de confirmation, surveillez bien votre boite mail, spam éventuel !.…),*
* Sans règlement, votre inscription n’est pas enregistrée,
* Toute inscription est définitive, aucun remboursement n’est possible,
* La conférence débute à **19h45 précises**. Merci de respecter l’horaire par égard pour l’intervenant et les autres adhérentes,
* Ne pas laisser de chaise vide entre les places occupées, ni garder des places pour vos amies retardataires,
* **Les badges** avec votre nom remis à votre arrivée devront être redéposés à votre départ,
* Vous avez la possibilité d’inviter une amie à découvrir notre association lors d’une conférence ou un événement (dans la limite des places disponibles, tarif : 30€ + coût de la soirée). Cette amie ne pourra venir qu’une seule fois dans l’année comme invitée. Le règlement de sa participation sera fait par virement avant la soirée. Merci de nous contacter au préalable par mail : [christine.delmas-jourdier@art-miss.org](mailto:christine.delmas-jourdier@art-miss.org)

Nom et Prénom : ………………………………… Date : …………….

Signature précédée de la mention *« Lu et approuvé »* :